

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 Mars 2014

L'an deux mille quatorze, le trente du mois de mars à onze heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de BEAUREPAIRE EN BRESSE.

**PRESENTS :** Mesdames et Messieurs CHEVALLIER Martine – SAMSON Jean Jacques- PERRIN Sabrina- DE SAINT GERMAIN Thibault- AZZI Gerald- CHALENDARD Alain- CUVILLIER Christophe- DUCRET Christophe- DUROUX Nadine- GEOFFROY Robert- GILES Kristina- GROSS Stéphanie- PRUDENT François –ESTIGNARD Isabelle- RIVOIRE Yves

Affectés au CM : 15

En exercice : 15

Présents 15

Convocation du 24 MARS 2014

Affichage le 31 MARS 2014

## **1. INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus présents installés dans leurs fonctions.

Monsieur Jean Jacques SAMSON a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (art L. 2121-15 du CGCT).

## **2. ELECTION DU MAIRE**

### *2.1 Présidence de l'assemblée*

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art L.2122-8 du CGCT) et a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quinze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Après vote, 14 voix et 1 nul - Madame CHEVALLIER Martine a été proclamée maire et a été immédiatement installée.

**DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS** : le conseil décide de fixer le nombre d'adjoints à trois

### **ELECTION DES ADJOINTS**

Sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, élue maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

- **ELECTION DU PREMIER ADJOINT**

Après vote, 14 voix , 1 nul - Monsieur SAMSON Jean Jacques a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé

- **ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT**

Après vote, Mme PERRIN Sabrina 12 voix, Mr DE SAINT GERMAIN Thibault 1 voix et 2 nuls

Madame PERRIN Sabrina a été proclamée deuxième adjointe et a été immédiatement installée.

- **ELECTION DU TROISIEME ADJOINT**

Après vote, Mr DE SAINT GERMAIN Thibault 14 voix et 1 nul

Monsieur DE SAINT GERMAIN Thibaut a été proclamé troisième adjoint et a été immédiatement installé.

Le conseil municipal nomme les membres des différents syndicats et des commissions communales

Mme Le Maire informe diverses dates de réunion (budget, sivos, conseil d'école et conseil municipal)